

CONSEIL DE QUARTIER RENNES

Réunion du mercredi 30 novembre 2022

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du vendredi 18 novembre 2022, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le mercredi 30 novembre 2022 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collègue (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e ;

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue (Associations) :

Madame Marie JULIENNE (La Maison MAGIS) ;

Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6, 7).

3^e collègue (Habitants) :

Monsieur Jean-Paul COMBENEGRE, membre titulaire ;

Madame Magda MANSOUR, membre titulaire ;

Madame Laurence HARDY, membre suppléant ;

Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.

Étaient excusées :

1e collègue :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.

2^e collègue :

Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF) ;

Madame Marion DELCOURT (Les Parents de la rue Madame).

3^e collègue :

Monsieur Guillaume THEVENIN, membre titulaire ;

Monsieur Stanislas VERJUS, Habitant titulaire ;

Monsieur Jean-Michel HERVIEU, membre suppléant ;

Monsieur Mohamed HAÏDARA, membre suppléant.

Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2022 ;
2. Résultat du vote du Budget participatif 2022 et réflexion pour l'édition 2023 ;
3. Point sur le recyclage des mégots et sur le groupe de travail « Nuisances » ;
4. Point sur les projets d'investissement et de fonctionnement (cendriers de rue, pochoirs sur les bornes électriques etc.) ;
5. Organisation d'un pot convivial ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2022

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Résultat du vote du Budget participatif 2022 et réflexion pour l'édition 2023

La Coordinatrice rappelle les résultats du vote du Budget participatif 2022. Pour le 6^e arrondissement, les deux projets lauréats sont « Restaurer le patrimoine culturel et culturel du 6^e arrondissement » pour un montant de deux millions d'euros et « Des vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles du 6^e arrondissement » pour un coût de 350 000 euros. Pour « Tout Paris », les projets « Une ville plus belle et plus propre » ainsi que « Des îlots de fraîcheur pour faire face aux canicules » ont été choisis par les Parisiens.

Le Président invite les Conseillers à réfléchir à des idées pour l'édition 2023.

3/ Point sur le recyclage des mégots et sur le groupe de travail « Nuisances »

Le Président donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle explique les actions entreprises par la municipalité du 6^e arrondissement pour le recyclage des mégots. Elle rappelle tout d'abord que la Mairie du 6^e a installé une centaine de cendriers de rue dont les mégots sont collectés par l'association « Travail au Clair ». Après avoir mené une enquête, la société « CKFD Environnement » a été sélectionnée par la Mairie du 6^e pour recycler les mégots. « Travail au clair » continuera donc de collecter les cendriers chaque semaine. Les mégots quant à eux seront ensuite stockés dans un fût appartenant à CKFD, en Mairie. L'entreprise CKFD se chargera de récupérer, une fois par mois, le fût de mégots rempli.

Le Président donne ensuite la parole à Jean-Paul COMBENEGRE afin qu'il rende compte des décisions prises par le groupe de travail « Nuisances » à ce sujet. Il signale tout d'abord que dans le quartier Rennes, le groupe de travail a recensé une quinzaine de cendriers urbains de type « Astrolight » et

indique que son souhait est d'investir dans l'achat de 20 cendriers urbains. Il précise que ce nombre pourra augmenter selon le retour d'expérience sur l'efficacité des premiers. Le Président explique que l'idée est d'intégrer ces nouveaux cendriers dans la tournée de « Travail au Clair ». Pour cela, il va étudier le contrat pour voir ce qui est possible de faire et savoir s'il s'agit d'une prestation à l'heure ou au nombre de cendriers récoltés. Il propose à Jean-Paul COMBENEGRE de le tenir au courant par mail sur l'avancée de ce projet.

Les Conseillers approuvent cette dépense.

Jean-Paul COMBENEGRE évoque ensuite le projet de disposer 4 cendriers mobiles devant les théâtres-cinéma « le Vieux Colombier » et « l'Arlequin », soit 2 par établissement. Il annonce que le choix du groupe s'est porté sur le modèle utilisé devant l'Institut Catholique, le « Rubbermaid ». Cependant, son poids de 15 kg risquant de compliquer sa manutention, il propose de retenir le modèle en dessous pesant 7kg pour un coût d'environ 200 euros.

Les Conseillers approuvent cette dépense.

Jean-Paul COMBEGRE indique que le groupe a pour objectif de préparer une communication grand public sur la gestion et le recyclage des mégots de cigarettes et propose aux Conseillers de réfléchir à une campagne de communication. Jean-Paul LAURAS estime qu'il s'agit d'un sujet plus général qui doit être traité au niveau de la Ville de Paris.

Le Président considère qu'une action peut être menée au niveau du quartier et faire valoir les activités du Conseil.

Louis JOUVE signale qu'il existe des panneaux lumineux déroulant appartenant à la Ville de Paris qui diffusent des messages de prévention et propose de se renseigner afin de pouvoir y inscrire le texte de leur choix. Magda MANSOUR indique que ces panneaux sont gérés par la Maison des Associations.

Le Président suggère de centraliser les idées et propositions concernant le sujet des « Nuisances » et propose que Jean-Paul COMBENEGRE s'en charge.

4/ Point sur les projets d'investissement et de fonctionnement (cendriers de rue, pochoirs sur les bornes électriques etc.)

Le Président indique que le solde du budget de fonctionnement du Conseil de Quartier est de 8935 euros moins 1750 euros de dépense dans l'aide à l'organisation du Vide-greniers de la place Saint-Sulpice. Il indique ensuite que le solde du budget d'investissement s'élève à 26 000 euros auquel il faut soustraire 3200 euros pour le renouvellement de mobilier de l'école Madame.

Il rappelle le projet de pochoirs représentant des personnalités historiques du quartier par l'artiste C215 sur les bornes électriques ou murs associatifs. Il signale qu'un espace est disponible rue Honoré CHEVALIER sur le mur extérieur de l'école Madame et précise que deux artistes liés à ce secteur pourraient être représentés, Charles DULLIN ou André SUARES, personnages importants et consensuels. Il suggère d'éviter les grands axes pour pallier les éventuelles dégradations. Jean-Paul LAURAS craint que les œuvres soient rapidement taguées. Le Président signale que la Ville de Paris via un prestataire peut intervenir pour supprimer les tags.

Les Conseillers échangent et s'accordent pour approuver une commande de minimum 4 œuvres de l'artiste C215.

Louis JOUVE demande comment préserver ces œuvres et leur durabilité. Le Président répond qu'elles ne sont pas limitées dans le temps et sont destinées à rester. Il ajoute que le droit moral impose aux collectivités de protéger les œuvres d'art.

Céline HERVIEU propose d'investir dans l'achat d'une boîte à livres pour l'école Madame. Les Conseillers approuvent ce projet.

Laurence HARDY constate que la sanisette du boulevard Raspail est mal signalisée et suggère d'y remédier.

5. Organisation d'un pot convivial

Le Président propose d'organiser un pot convivial en janvier pour souhaiter les vœux de bonne année. Il propose que celui-ci soit ouvert aux acteurs du quartier. Les Conseillers échangent et s'accordent pour se donner rendez-vous au « Mézières » le lundi 23 janvier.

6. Questions diverses

Le Président indique qu'un point d'information sur les prochaines élections des Conseils de Quartier sera évoqué lors de la prochaine et dernière séance du Conseil en mars 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h30.



Emmanuel PIERRAT
Président du Conseil de Quartier